



Espace Itinérant D'aide alimentaire En pays du Ruffécois

EIDER
8, Rue de la mairie
16460 MOUTON

À Mouton, le 14 septembre 2020
à l'attention de M. le maire
Objet : demande de subvention (relance)

Madame/Monsieur le maire,

Vous le savez, l'Espace Itinérant D'aide alimentaire en pays Ruffecois apporte l'aide alimentaire aux clients/bénéficiaires habitant votre territoire, une semaine sur deux, en itinérance (1), grâce à l'action conjuguée d'une vingtaine bénévoles de l'association et des deux salariés dont un coordinateur, poste stratégique pour l'organisation des distributions alimentaires et les tâches administratives, comptables d'encadrement et de communication. Notre action d'économie sociale et solidaire s'ajoute avantageusement à la vôtre, sur un territoire durement touché par la précarité économique et sociale.

En 2019, nous avons régulièrement accueillis 320 foyers représentant plus de 750 personnes (2), sur le territoire du Ruffecois, soit 85 communes regroupées en deux communautés de communes. Si ce nombre de personnes aidées apparaît stable, nous attirons cependant l'attention sur le taux de renouvellement des prescriptions depuis le début 2020 : 185 nouvelles inscriptions depuis le début de l'année dont 80 % de renouvellement, soit après un délai de carence de 3 mois, soit de renouvellement automatique (personnes touchant le minimum retraite ; personnes à l'AAH). Parmi les foyers les plus présents, les familles nombreuses, les mères seules avec enfants (parfois les mêmes), les personnes âgées seules et isolées...

Outil de prise en charge globale de la personne, EIDER organise aussi, pour ses clients/bénéficiaires, des ateliers de remobilisation et d'insertion : l'atelier « Fourchette » (cuisine) et « Silhouette » (soin du corps, gym douce, marche, esthétique), « Textile » (apprentissage de la couture) dans le but de retrouver une vie plus active et une alimentation saine.

Notre activité associative ne pourrait fonctionner sans votre aide, précieuse, indispensable à la cohésion sociale de votre territoire. Vous le savez, dès les premières difficultés rencontrées par vos administrés, c'est très souvent le maire qui est sollicité afin de trouver une solution, qu'elle soit passagère ou plus pérenne. Nous sommes complémentaires. Si le principe de l'épicerie solidaire implique une participation des clients/bénéficiaires à hauteur d'environ 10% du prix réel des denrées alimentaires et produits d'hygiène (20 % pour ces derniers) vendus lors des distributions, les communes versent des subventions à hauteur des politiques d'économies sociales et solidaires qu'elles souhaitent mettre en œuvre.

Vous trouverez ci-joint le livret de l'Assemblée générale 2020 (3), le compte validé ainsi que le budget prévisionnel 2020. Si nous vous sollicitons c'est pour nous permettre d'assurer les distributions alimentaires sur votre territoire, garder le cap que nous nous sommes fixés en venant en aide aux plus démunis du nord Charente, de les accompagner sur leur chemin de remobilisation et de réinsertion.

Nous espérons que notre courrier retiendra, comme il l'avait déjà fait en 2019, toute votre attention. 2020 est une année très particulière, du fait de la crise sanitaire mais pas seulement. Ce fut également une année électorale municipale, avec, par endroits, des changements d'équipes. Nous savons cependant que nous pouvons probablement compter sur votre soutien, aussi indispensable que celui que nous apportons aux habitants du Ruffecois qui seraient davantage en difficultés sans la présence de structures associatives comme EIDER.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le maire, nos salutations respectueuses et distinguées.

M^{me} Marie-Anne Chaussadas, M^{me} Nadège Nicolas
co-présidentes d'EIDER



E.I.D.E.R.
8, Rue de la Mairie
16460 MOUTON
epicerie.eider@gmail.com
09 50 58 18 06

- (1) Verteuil, Saint-Amant-de-Boixe, Villefagnan, Mansle et Aigre.
(2) 409 adultes, 48 bébés de 0 à 3 ans, 155 enfants de 4 à 12 ans, 92 adolescents de 13 à 18 ans, 36 personnes de 65 ans et +.
(3) L'assemblée générale a finalement eu lieu le 9 juillet dernier à Mouton.